

Mai 2023



Vivre à Bétheniville

Actualités

« Inauguration du complexe sportif »



Vie associative

« Création équipe sénior de foot »



Retour en images

« Jeux de Rôle »



Sommaire

Édito et Compte-rendu du 20/01/23	page 2
Compte-rendu du 17/02/23	page 4
Compte-rendu du 24/02/23	page 6
État Civil	page 7
Actualités	page 8
Vie associative	page 10
Retour en images	page 13
Informations diverses et Agenda	page 16

Editorial

Ce deuxième numéro de 2023 met à l'honneur l'inauguration du complexe sportif du Gros Buisson, qui a eu lieu le samedi 8 avril, lors de laquelle des démonstrations de Roller et de BMX ont été exécutées par des membres des différents clubs.

Vous l'aurez certainement remarqué ces derniers jours, notre commune s'est retrouvée au cœur d'un exercice militaire de grande envergure : l'opération Orion. Il s'agit d'un exercice de simulation de guerre réunissant 12 000 militaires de 14 pays, 2 600 véhicules qui s'affrontent dans un conflit virtuel.

Il s'agit de simuler une intervention dans un pays (Arnlund) déstabilisé par des milices orchestrées depuis un voisin doté de la puissance nucléaire (Mercure). Toute ressemblance avec un conflit réel... est officiellement purement fortuite, mais on ne sait jamais.

L'armée avait contacté la mairie il y a quelques mois pour savoir si des terrains étaient disponibles, et nous avons proposé le terrain du Lohan. C'est ainsi qu'on a eu l'impression d'être au défilé du 14 juillet tous les jours.

Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune
de Bétheniville

Rédaction

Commission Communication
de la commune de Bétheniville

Président

Emmanuel Chonion

Membres et rédacteurs

Isabelle Boucksom
Frédéric Charton
Laure Huet
Jérôme Jorda
Sandra Basseet

Mise en page

Sonia Corpart

Nous contacter

communication@mairie-betheniville.fr

*Un grand merci à Michel Lombard pour ses photos et
son aide précieuse*

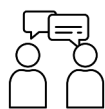
Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Janvier 2023

Présents : Tous les conseillers sauf M. Emmanuel CHONION représenté par Mme Nataly MATHE, M. Arnaud DESSERTENNE représenté par Mme Marianne LECOMTE et Mme Georgina COPITET (tous excusés) et M. Didier RYSEN, non excusé

M. Jean-Pierre PALADINI est nommé secrétaire de séance.



Délibérations

N° 1 - Procès-Verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2022 - validation

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21/11/2022 est **validé** à l'unanimité.

N° 2 - Autorisation N°1 de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget Primitif 2023

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager liquider et mandater les dépenses urgentes indiquées ci-dessous, pour un montant total de 3 605.00 euros (Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif, lors de son adoption).

- 1 facture de ADEQUAT de Valences pour un panneau de signalisation pour une somme de 130.80 euros TTC.
- 1 facture d'ARTOPIA de Reims pour les finitions supplémentaires sur la lice de la piste de roller pour 3 473.63 euros TTC

N°3, 4, 5 & 6 - Demandes de subvention concernant la réhabilitation et l'installation de nouveaux équipements aux terrains de football communaux auprès du département, DETR 2023, de la région Grand-Est et auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de clore cette année le chapitre Aménagements sportifs de la zone le Gros Buisson débuté en 2019 en réhabilitant et équipant les terrains de football communaux.

Il suggère de remplacer et agrandir la main courante qui est dangereuse; de mettre un éclairage sur le futur terrain d'entraînement; de créer deux abris joueurs et un abri touches-arbitres ; d'acquiescer deux buts, 2 filets pare-ballons

Compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2023 (suite)

avec les mâts et de traiter et réengazonner les terrains qui ne sont plus praticables.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet pour 2023, approuve le financement et demande l'inscription du dossier pour les subventions.

N° 7 - Demande de subvention après de la Fédération Française de Football concernant le remplacement et l'agrandissement de la main courante, l'éclairage du futur terrain d'entraînement (2ème terrain), l'installation de deux abris joueurs et un abri touches- arbitres, l'acquisition de deux buts, deux filets pare-ballons et des mâts et le traitement des terrains et leur réengazonnement

La Fédération Française de football peut subventionner ces aménagements par le Fonds d'aide au football amateur.

Estimation des coûts :

- Régénération et traitement des terrains : 14 140.00 € HT
- Remplacement de la main courante 15 930.00 € HT
- Eclairage du terrain d'entraînement : 4 341.04 € HT.
- Installation de deux abris joueurs et un abri touche-arbitres : 6 500.00 € HT
- Matériel : deux buts et deux filets pare-ballons avec les mâts, respectivement : 4 130.00 et 8 250 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander l'inscription des dossiers auprès du programme 2023 de la Fédération

N° 8 & 9 - Demande de subvention DETR 2023 et auprès du département concernant des travaux sur la voirie communale

Le Maire propose de refaire une partie du trottoir rue du Munet (côté impair), création de trois passages surbaissés pour respecter les normes PMR sur les Départementales et créer une voie de circulation entre la rue de Merlan et la rue de la Crayère après l'acquisition du chemin de l'Association Foncière de Bétheniville.

Le coût de ces travaux a été estimé à 70 616.77 euros HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'adoption du projet de voirie, sa réalisation pour 2023, approuve le financement et la demande d'inscription pour une subvention.

N° 10 - Demande de subvention auprès du Département concernant la restauration d'un vitrail de l'église communale

La commune a commencé à restaurer les vitraux de l'église. En 2020, un vitrail au-dessus de la chorale, endommagé et devenu dangereux, avait déjà été remplacé.

M. le Maire propose de restaurer la rosace au-dessus de la porte d'entrée principale pour un coût de 22 343.71 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'adoption du projet et sa réalisation pour 2023, approuve le financement présenté par le Maire et demande l'inscription du dossier pour une subvention auprès du département.



Questions diverses

Programme terrains de football

M. le Maire précise que le filet est à mettre sur le terrain du haut (futur terrain d'entraînement). Le premier terrain n'a plus de gazon. Le second est plein de trous et il faudra poser un grillage pour éviter que des véhicules circulent dessus.

Le premier terrain sera le terrain officiel utilisé pour les matchs. l'AS Bétheniville indique qu'il y a actuellement une équipe senior, et si tout se passe bien 2 l'année prochaine.

Voirie communale

Le chemin racheté à l'Association Foncière, entre les rues de Merlan et de l'Eveil (126m x 6m) deviendra carrossable avec une route de 4m, une piste de 1,5m pour vélos, poussettes, le reste en gazon. La circulation sera à sens unique.

Il faut refaire les bordures et les passages surbaissés du trottoir de la D20 pour être aux normes PMR, ce trottoir desservant les 2 côtés de la place de la mairie étant très utilisé.

Il y a un problème d'eau stagnante près du pont du Crédit Agricole mais comme ce pont est considéré comme ouvrage d'art on ne peut pas rehausser le trottoir devant ; la seule solution est de prévoir un mini puisard pour faire évacuer l'eau.

Rosace de l'église

Le Maire précise que les travaux à l'église ne seront exécutés que si la commune trouve des subventions à hauteur minimum de 50 % des travaux.

Mme Lecomte fait le bilan des dépenses liées au cimetière (46 382 €) et l'église (8 362 €) sur un peu plus de 7 ans.

La fibre

M. le Maire rappelle que la fibre est installée sur la commune. Quelques problèmes ont été rapportés notamment lors du raccordement chez les particuliers. Mais en règle générale, ces petits tracas sont réglés rapidement

M. le Maire souligne que ceux qui sont raccordés à la fibre **gratuitement** sont ceux qui étaient déjà raccordés à une ligne cuivre. Pour tous les autres, le service est payant.

Compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2023 (suite)

Les avancées de la zone commerciale

Le Maire indique que tous les chemins de l'association foncière que la commune doit acquérir ont été bornés. La signature chez le notaire devrait se faire rapidement.

Un second bornage doit s'effectuer sur la zone (sur le terrain que la commune doit acheter aux consorts PONSIN afin de délimiter la zone pour le supermarché), Le bornage sera fait par Duyme Vittenet Renfer Géomètres Experts SCP de Reims.

Démission de M. Didier Ryssen

Le Maire tient à faire le point sur la démission du 2^{ème} adjoint. M. Didier RYSEN, lors de la dernière réunion du Maire et des adjoints du 11 janvier 2023, a indiqué qu'il démissionnait de son mandat d'élus. M. Franck Copitet sera nommé en tant que conseiller dès la démission reçue par la sous-préfecture. Un adjoint délégué à la voirie et à l'urbanisme sera alors élu.

Question diverses

M. Jean-Pierre PALADINI signale qu'à l'entrée du village, là où l'entreprise a coupé l'eau suite à la fuite d'eau, rue de Reims, cela se creuse beaucoup. M. le Maire explique qu'il faudra attendre que la météo soit plus favorable pour revoir ce problème.

Mme Odile LOMBARD indique qu'une administrée lui a demandé pourquoi la rue des chevaliers était en sens interdit à gauche. Pour cette administrée, le sens interdit est à l'envers. M. le Maire souhaite qu'une réunion de la commission voirie se fasse rapidement pour revoir ce problème, les zones 30 et la circulation intérieure dans toute la commune.

Mme Odile LOMBARD signale le problème d'un administré rue de Merlan qui ne peut plus sortir de son garage avec sa remorque quand des véhicules stationnent en face de son garage.

M. Jean-Pierre PALADINI signale qu'un administré a planté des arbustes sur la voie publique. M. le Maire indique que cela est totalement interdit. Il faudra lui demander de les arracher.

M. le Maire revoit avec la commission fleurissement où en est la demande de plantation d'un massif rue du Martelet.

Mme Odile LOMBARD indique qu'il n'y a pas beaucoup d'espace à l'heure actuelle pour aménager un massif. M. le Maire signale que cela sera une route à sens unique. Mais on peut revoir pour mettre autre chose, pas du gazon car il n'y a pas assez de place pour passer la tondeuse, plutôt du gravier. A REVOIR EN COMMISSION FLEURISSEMENT

Mme Isabelle BOUCKSOM signale que devant chez Mme AVRIL (rue du Neuf Bourg), il n'y a plus de jardinière. M. le Maire explique que maintenant rue du Neuf Bourg, la commune a aménagé des plantations en pleine terre. Ce qui amène une économie d'eau et respecte le plan-pluie.

M. Maxime FRANCOIS demande s'il y avait eu des lettres au Père Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Mme Gina BUCHE indique qu'il y en a eu plusieurs et qu'une réponse a été faite à chacune des lettres sauf celle sans adresse de retour, ni de nom de l'auteur.

M. Frédéric CHARTON signale qu'il y a un problème dans le lotissement le Clos Saint Jean : c'est une voie sans issue mais les camions s'engouffrent dans la rue et abiment tout en tournant pour redescendre.

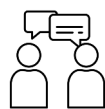
M. Jean-Pierre PALADINI souhaite qu'il y ait aussi un panneau voie sans issue au lotissement Serge Antoine. M. le Maire indique que les services techniques du Pôle de Pontfaverger du Grand Reims doivent nous rapporter les panneaux.

Mme Nataly MATHE indique que M. Edouardo AGUILAR se propose de reprendre les cours d'informatique (plutôt le week-end). Tout n'est pas encore défini, il a plein d'idées : initiation, jeux,... Par contre les horaires du mardi ne seraient pas maintenus.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 février 2023

Présents : Tous les conseillers

Mme Isabelle BOUCKSOM est nommée secrétaire de séance.



Délérations

N° 11 - Procès-Verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 janvier 2022 - validation

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20/01/2023 est **validé** à l'unanimité.

N° 12 - Autorisation N°2 de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget Primitif 2023

Le conseil Municipal autorise le Maire à engager liquider et mandater les dépenses urgentes indiquées ci-dessous, pour un montant total de 3 605.00 euros.

- 1 facture de la Société ROCHA (Reims) de 763.78 € TTC pour une élagueuse ECHO PPT236 ES et sa chaîne.
- 1 facture de LEROY MERLIN (la Neuville) de 49.90 € TTC pour un diable rigide acier 200 kg.

M. le Maire explique que l'élagueuse a déjà été utilisée par nos agents communaux pour nettoyer le parc.

N°13, 14, 15 & 16 - Demandes de subvention concernant la réhabilitation et l'installation de nouveaux équipements aux terrains de football communaux auprès du département, DETR 2023, de la région Grand-Est et auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport).

M. Le Maire propose de remplacer et agrandir la main courante qui est dangereuse, de mettre un éclairage sur le futur terrain d'entraînement et mettre aux normes le tableau électrique, de créer deux abris joueurs et un touche arbitres, d'acquérir deux buts, deux filets pare-ballons avec les mâts, six bancs et de traiter et réengazonner les terrains qui ne sont plus praticables.

Le coût total des dépenses subventionnables est de 72 090.80 euros HT. Cette délibération annule et remplace les délibérations 3, 4, 5 et 6 du 20 janvier 2023.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet pour 2023, approuve le financement présenté par le Maire et demande l'inscription du dossier pour une subvention auprès des organismes précités.

N° 17 - Demandes de subvention auprès de la Fédération Française de football concernant le remplacement et l'agrandissement de la main courante, l'éclairage du futur terrain d'entraînement et la mise aux normes du tableau électrique, l'installation de deux abris joueurs et un abri touche arbitres, l'acquisition de deux buts, deux filets pare-ballons et des mâts, six bancs et le traitement des terrains et leur réengazonnement (remplace la N° 7 du 20/01/2023)

La Fédération Française de football peut subventionner ces aménagements par le Fonds d'aide au football amateur.

Le coût total des dépenses subventionnables est estimé à 72 090,80 € HT. Le projet est validé à l'unanimité.



Questions diverses

Zone sportive du Gros Buisson

M. le Maire indique que tous les jeux ont été posés. Il y a beaucoup d'enfants sur ces jeux et ils semblent être très contents.

L'entreprise Richard a fait un devis pour le resurfaçage de la piste de BMX mais le prix proposé est beaucoup trop élevé (plus de 17 000 euros TTC). D'autres solutions sont à l'étude.

Le recensement de la population

M. le Maire informe le conseil que le recensement de la population est terminé pour notre commune.

Il tient à remercier nos deux agents recenseurs Messieurs Pascal BUCHE et Alain PILLIERE pour leur travail, de même que M. Luc APPERT et Mme Cécilia DA COSTA, agents coordonnateurs.

La population est de 1259 habitants (16 habitants de moins qu'en 2017). **Le nombre d'habitations est de 512** (contre 490 en 2017).

Point sur la bibliothèque

Mme Nataly MATHE souhaite donner quelques chiffres sur la bibliothèque de Bétheniville pour 2022 :

- 51 nouveaux inscrits pour 2022
- 171 emprunteurs actifs
- 2 437 emprunts (dont 76 jeux depuis avril)

L'agent administratif, Mme Sonia CORPART a développé la ludothèque avec des après-midi jeux, développé l'action culturelle avec la Fabrique du Livre Jeunesse, le Lundi des Auteurs et Raconte Tapis (2 classes de maternelle). Elle a organisé le samedi 18 février une animation jeux de rôles avec 37 inscrits, ce qui est énorme pour notre commune.

M. le Maire fait un rappel de l'historique de la bibliothèque et remercie Mme Isabelle BOUCKSOM et tous les bénévoles pour le travail accompli.

Il salue aussi le dynamisme et la disponibilité de Mme Sonia Corpart. Afin de pouvoir continuer à en profiter, M. le Maire propose que la commune lui offre un contrat à durée indéterminée à 20h00 à partir de septembre 2023.

Travaux de voirie du Grand-Reims

M. le Maire annonce que cette année la commune n'aura pas de travaux de voirie sur Bétheniville car les travaux prévus par le Grand Reims pour 2023 sur la commune ont été exécutés en 2022.

Les acquisitions et vente de terrains

Les chemins de l'Association Foncière acquis par la commune ont été signés chez le notaire. La vente de notre terrain cadastré « le Bois Judas » par Agencia doit être régularisée au premier semestre 2023.

Les vitraux de l'église

Une demande de subvention auprès de différents organismes a été votée pour un montant de 23 343 € HT. Face à la difficulté d'obtenir des aides pour cette restauration, le projet est reporté à 2024 pour faire une demande de fonds de concours auprès de la CUGR.

Un comité de pilotage présidé par M. Maxime François est créé pour réfléchir à des vitraux en lien avec Bétheniville.

Question diverses

M. Maxime FRANCOIS signale qu'il y a de la terre dans les caniveaux. Compte-tenu de la charge de travail des agents communaux, la balayeuse sera passée sous 15 jours environ.

Mme Nataly MATHE réitère sa demande de poubelles supplémentaires dans le village. M. Franck COPITET confirme qu'il manque des poubelles. M. le Maire rappelle à M. Emmanuel CHONION que la commission vie participative et propreté citoyenne devait s'en charger, ce qu'il confirme.

M. Arnaud DESSERTENNE demande si la construction de maisons pour les personnes du troisième âge est prévue dans le lotissement le Bois Judas. Non, c'est dans la zone anciennement « Guerlet » qui est dans le PLU prévu à cet effet. Mais à l'heure actuelle, rien n'est acté.

M. Arnaud DESSERTENNE annonce que la date du jeu inter-village entre Bétheniville et Saint-Hilaire-le-Petit est arrêtée : le samedi 3 juin 2023, organisé par les 2 comités des fêtes.

Mme Isabelle BOUCKSOM signale que les lumières sur le terrain de pétanque ne sont pas bien orientées. L'entreprise DIM sera prévenue pour venir les régler.

M. Frédéric CHARTON se fait l'écho de la Fédération de Pêche et informe le conseil qu'un oiseau mort porteur de la grippe aviaire a été ramassé auprès de Beine-Nauroy. Un arrêté Préfectoral préconise d'enfermer les oiseaux d'élevage. Il n'y a pas d'élevage sur notre commune. **Si vous tombez sur un oiseau mort, vous ne devez pas y toucher.**

Mme Odile Lombard aimerait que la Cité Renaud soit fleurie. Il faut arracher les thuyas puis planter les forsythias. M. le Maire promet qu'ils seront enlevés dans la semaine.

Mme Marianne LECOMTE demande aux membres du conseil si on accepte un food truck (hamburger) une fois par semaine. Les conseillers lui rappellent que sur Bétheniville, nous avons deux commerces qui font déjà des hamburgers, cela ne serait pas bon pour nos commerçants.

Mme Odile LOMBARD signale que les associations de Tennis Rives de la Suippe et de roller n'ont plus accès au gymnase de l'ancien collège. Les heures qui leur avaient été attribuées leur ont été retirées au profit de l'association de football de Pontfaverger. M. le Maire suggère de réfléchir à la construction d'un tennis couvert ou salle de sports sur la commune de Bétheniville, mais la solution est rejetée car en été, c'est bien d'avoir des courts découverts et en plus cela ne servirait qu'au tennis.

A voir ce que la commune peut faire mais ce ne sera pas pour tout de suite.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2023

Présents : Tous les conseillers

Mme Nataly MATHE est nommée secrétaire de séance.



Délibérations

N° 18 - Procès-Verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 17 février 2023 - validation

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17/02/2023 est **validé** à l'unanimité.

N° 19 - Détermination des conditions d'élection d'un nouvel adjoint à la suite de la démission de M. Didier RYSSSEN de sa fonction de deuxième adjoint

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver 3 adjoints, de pourvoir au poste vacant, d'entériner le rang occupé par le nouvel adjoint, à savoir le deuxième.

N° 20 - Election d'un nouvel adjoint

2 élus présentent leur candidature, M. Luc Appert et M. Jean-Pierre Paladini. M. Luc Appert est élu avec 12 votes, contre 3.

Il a été proclamé adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions. Le tableau de classement des adjoints est donc :

1er adjoint	Marianne LECOMTE (inchangé)
2ème adjoint	Luc APPERT (intégration)
3ème adjoint	Gina BUCHE (inchangé)

N° 21 - Indemnité de fonction du nouvel adjoint

Le conseil décide à l'unanimité et avec effet immédiat que le nouvel adjoint percevra la même indemnité que l'adjoint démissionnaire, ainsi que les 2 autres, à savoir une indemnité au taux de 19,8% du montant de référence soit 797,05 € bruts mensuels.

N° 22 - Actualisation des commissions municipales et création d'un comité de pilotage pour les vitraux de l'église

Suite à la démission de M. Didier Ryssen, et à l'installation de M. Franck Copitet en tant que conseiller municipal, les commissions municipales ont été actualisées. La liste complète est disponible sur la version complète sur le site web.

N° 23 - Changement de nom de rue

Le conseil municipal décide à l'unanimité que la portion de rue précédemment dénommée "rue du Neuf Bourg", comprenant deux habitations numérotées 45 bis et 49 bis, prend le nom de "rue du moulin" et les deux habitations seront numérotées 16 et 18.



Questions diverses

Bibliothèque

La délibération pour le nouveau contrat d'agent administratif est reportée en attente de renseignements administratifs.

Mme Nataly MATHE indique que la Bibliothèque Départementale de la Marne a mis un article sur son site avec des photos pour la journée jeux de rôle du samedi 18 février. L'animation a énormément plu à tous les participants.

Mme Nataly MATHE aimerait que la bibliothèque ait un nom car aujourd'hui avec toutes les activités proposées par notre agent, c'est une médiathèque plus qu'une simple bibliothèque. Voir s'il n'y aurait pas un écrivain défunt local.

M. le Maire propose aussi de donner un nom à notre salle des fêtes et même à notre complexe sportif.

Urbanisme

Des nuisances sonores ont été rapportées par les riverains du hangar de M. Ponsin concernant la ventilation. M. le Maire signale que nous allons passer en PLUi c'est-à-dire Plan local d'urbanisme intercommunal : dans ce nouveau plan l'idée serait de remettre en zone agricole le secteur entre la rue de l'éveil et le Hangar et donc de déplacer la zone à urbaniser.

Propreté

Mme Odile Lombard s'inquiète de trouver des cailloux partout dans la zone sportive. Elle avertit qu'il y a des détritiques par terre partout alors qu'il y a trois poubelles. Mme Nataly Mathé propose d'habiller les poubelles pour les rendre plus attractives. M. le Maire redemande à M. Emmanuel CHONION s'il peut organiser une journée propreté avant septembre par exemple au printemps.

Fleurissement

Mme Odile LOMBARD signale qu'il faut commander sans faute des forsythias pour la cité Renaud.

M. le Maire indique que l'Impasse du Neuf Bourg a été oubliée lors de la réunion de la commission fleurissement ; il faudrait y mettre quelques arbustes.

Mme Marianne LECOMTE annonce que cette année dans les bacs, il y aura des géraniums et un peu de dahlias à l'entrée du village et sur le haricot de la place.

Piste de BMX

M. le Maire revient sur les devis de surfacage de la piste de BMX et signale que les montants proposés pour la réfection sont beaucoup trop élevés. D'autres devis seront demandés.



**Panneau
Pocket**

n°1 en
France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket



Etat Civil

Naissances - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

Naissances

MATTER VITEAUX Eliott, Michel, Christian né le 17 janvier 2023

HUART Colin, Arthur, Simon né le 29 janvier 2023

TOUNGHOU MAYOMBO Lys née le 03 avril 2023

DE FALCHI TAVARES Mathias né le 06 avril 2023

LEPICIER HARNAIS Ezra, Lydie, Marie née le 24 avril 2023

Mariage

PONCELET Romain, Serge, Michel et PLISTAT Mélanie, Yvonne, Micheline le 06 mai 2023

Décès

GUILLEMART Maurice, Robert, Henri le 14 janvier 2023

Transcription de décès

BUCHÉ Sylvie, Nathalie le 02 février 2023

KONGSEANG Sompak le 21 février 2023

Actualités

Inauguration complexe sportif

Afin de développer ses infrastructures sportives et de donner aux sportifs amateurs et professionnels des équipements répondant à leurs attentes, notre commune a engagé depuis quatre ans des travaux de construction d'une piste de roller, d'une piste de BMX, d'un parcours de santé, d'une aire de jeux et des travaux de rénovation des courts de tennis, des terrains de pétanque. Ce nouveau complexe, situé au lotissement le Clos Saint Jean, a été inauguré le 08 avril 2023.

L'évènement s'est déroulé en présence de M. Jean-Jacques GOUAULT, le Maire de Bétheniville, et de la députée Mme Lise MAGNIER, la Conseillère Régionale Mme Myriam RICARDE, le Président du Département M. Christian BRUYEN et les Maires des environs.

Ces nouveaux équipements contribueront à favoriser l'éclosion de jeunes talents et développer le sport sur le territoire du Grand Est.

D'une superficie totale de quatre hectares, ces installations accueilleront les écoles, les associations sportives de la commune et même celles extérieures, les concours régionaux et nationaux et même simplement les familles qui veulent passer un après-midi de détente avec leurs enfants sur les aires de jeux et le parcours de santé.

D'un coût global de 507 884 euros HT, ce projet a été financièrement soutenu par l'État, dans le cadre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) pour un montant de 142 947 euros, par la Région du Grand Est pour une somme de 71 701 euros, par le Département de la Marne pour un montant de 46 242 euros, par l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 25 000 euros et par le fonds de concours de la Communauté Urbaine du Grand Reims à la hauteur de 21 000 euros.



Atelier numérique

Des ateliers numériques sont proposés depuis début mars, par un bénévole de la bibliothèque.



Ces ateliers s'adressent à celles et ceux qui ressentent le besoin d'être accompagnés dans leur découverte du numérique.

Dans un monde où les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées, où les technologies évoluent rapidement, ces ateliers ont été conçus pour être **accessibles à tous et apporter autonomie et sérénité.**

Au programme : des conseils, des repères, des trucs et astuces, partage de bonnes pratiques, notion en sécurité informatique et de la convivialité.

Un coin-coin de paradis



Un canard capricieux conseilla à sa cane de couvrir dans un coin calfeutré et camouflé.

Cette cane, ainsi cachée, près de la cantine de l'école, couva tranquillement ses quelques canetons.



Bonne continuation les canards,
coin coin...

Eliott entretient la forme de nos aînés



Exercice militaire

Pourquoi tous ces bruits et vibrations

ces jours derniers dans notre village ?

Des soldats étaient cachés derrière des poteaux,

des chars sillonnaient les rues accompagnés de

camions mastodontes, des hélicoptères survolaient le pays ...

C'était Orion ,un exercice militaire hors norme.

Espérons peu de dégâts sur nos routes...



Si vous découvrez un obus, des munitions ou tout engin explosif ou incendiaire, issus de conflits militaires :

- **ne pas toucher à l'objet**
- **contacter la mairie au 03 26 03 74 01 qui fera la nécessaire auprès du service concerné.**

Vie Associative

Equip'Age, le club des aînés de Bétheniville et des alentours.



Notre dernière rencontre fin juin prochain sera l'occasion de terminer par notre AG suivie d'un barbecue.

Dix-huit après-midis se sont déroulés depuis début septembre.

Comme chaque fois, belote, jeux, tricot pour certaines, toujours avec de bons échanges et évidemment le goûter servi vers 16h, bien souvent préparé sur place par nos bénévoles. Sans oublier les anniversaires des adhérents.



Pour rappel, notre repas de Noël avec une cinquantaine de personnes, la galette des rois avec la mairie, le 18 janvier le loto avec les enfants du périscolaire. De bons moments tous ensemble.

Et le dimanche 2 avril, à la salle des fêtes, un concours de belote qui a rassemblé 34 équipes dans une ambiance très conviviale. Tout le monde fut récompensé grâce à la générosité de tous (entreprises, commerces, bénévoles...)

Le bureau Equip'Age

Randonnée gourmande

Le dimanche 26 mars 2023, l'association Bétheniville à toutes Jambes, avait donné rendez-vous aux courageux pour une randonnée d'environ 9 kilomètres,



ponctuée par des ravitaillements gourmands proposés par des artisans du secteur qui en profitaient pour faire découvrir leurs produits mis en vente sur le marché artisanal proposé à l'arrivée de cette randonnée.



La météo étant capricieuse, des modifications ont été apportées au dernier moment et le marché s'est tenu dans la salle des fêtes de Bétheniville.

Merci à tous ceux qui ont fait de la matinée qui semblait mal partie avec cette météo, une véritable réussite. La bonne humeur et les sourires de chacun ont illuminé la matinée. BATJ remercie tous les participants qui sont venus randonner ou rencontrer nos artisans. Merci également à nos producteurs qui méritent de réussir car leur travail est de qualité. Merci à la mairie de Bétheniville pour son soutien et bravo à l'équipe Batj qui a encore assuré en réagissant dans toutes les conditions.



Sortie de l'association de BATJ

Comme tous les 1^{er} mai, l'équipe de Bétheniville s'est délocalisée et est partie à l'assaut du château de Bouillon en Belgique. Après une matinée de randonnée, les adhérents et leurs invités ont partagé un repas convivial. Pour l'après-midi, l'association a offert la visite du château et son spectacle de rapaces.



Création équipe sénior foot

Le football est bien plus qu'un simple sport dans de nombreux villages à travers la France et le monde. Ancré dans la culture locale, nos équipes font partie du tissu social et communautaire de Bétheniville.

Que ce soit sur un terrain comme le city, à l'école ou sur notre terrain, le football occupe une place centrale dans notre village.

Pour la saison 2022-2023 l'A.S.B. (Association sportive de Bétheniville) a engagé une équipe U14 en D2, (avec un certain nombre de joueurs qui sortent de l'école de foot de l'A.S.B.), ayant fini la première phase à la 1ère place de leur poule. Notre équipe U14 a pu ainsi accéder à la D1.



De Gauche à droite : Dominique (entraîneur adjoint), Noé, Thibaut, Nattan L., Nathan G., Raphael (entraîneur), Théo, Noah, Léo, Rudy (entraîneur adjoint)
Ligne du dessous : Gregory, Enzo, Mathéo, Théo, Jules et Mathis

L'an passé cette même équipe alors en U13 avait accédé à la finale U13 et joué au stade Delaune.

Le club souhaite de nouveau engager des équipes dans les catégories inférieures U6-U7, U8-U9, U10-U11, U12-U13, pour la saison 2023-2024.

En vue de ce recrutement, des essais vont être proposés les mercredis à partir 16h30, à partir de mi-mai.

Fiers de cette évolution, ils ont été rejoints depuis septembre 2022, par une équipe fraîchement créée de Seniors, évoluant en district 4.

Pour rappel, une équipe sénior est constituée d'adultes à partir 18 ans.

Notre « jeune » équipe prend ses marques, et apprend à se connaître sur le terrain.



Ligne du dessus de gauche à droite : Corentin L., Cédric G., Corentin G., Corentin A., Raphael (entraîneur et joueur), Valentin, Léo, Cédric B., Rudy (joueur et entraîneur adjoint), Dominique (entraîneur adjoint)
Ligne du dessous : Arthur, Gaëtan, Mattéo, Lucas, Axel, Ryan, Lucas et Christopher

Les résultats dans les classements de coupe et de district 4 ne pourront que s'améliorer à la prochaine saison, mais l'ambiance dans l'équipe comme sur le bord du terrain est des plus joyales.

Les équipes vous invitent à venir les encourager. Les matchs se déroulent le samedi pour les U14 et le dimanche pour les seniors.

Vous pourrez retrouver toutes les infos de matchs sur la page Facebook : ASB ou sur Instagram : a.s.b_football

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, peu importe votre âge, vous pouvez contacter Bruno au 06.32.42.50.92 !



LE FOOT EN MARCHANT

Le Foot en marchant ou « Walking Football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6 selon la taille du terrain et le type de public).

Créé en 2011 en Angleterre, c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à tous et toutes (intergénérationnelle, mixité hommes-femmes et/ou sociale, inclusion). Cette pratique s'inscrit dans la démarche du Sport Santé. L'A.S.B. a pour projet de lancer cette initiative au sein du club pour la saison prochaine. Retrouvez cette initiative en suivant le club et ses publications sur Facebook et Instagram.

Concours Pétanque

Lors du concours en doublettes du 1 avril, malgré des conditions climatiques défavorables, 28 boulistes bravèrent pluie et vent pour inaugurer les terrains de pétanque fraîchement rénovés.



Chaque joueur, après la pose photo, fut récompensé par la présidente, Isabelle.



Les vainqueurs sont Jean-Pierre LE MOUELLIC et Maryan IGNACZINSKI; ils ont remporté les 4 parties.



Rendez-vous est pris pour la prochaine compétition le samedi 13 mai, mais avec l'espérance d'une météo plus clémente.

Début de saison pour la Saumonée

Le printemps annonce le début de saison pour la société de pêche La Saumonée de Bétheniville. L'assemblée générale a eu lieu cette année le vendredi 17 février dans la salle des fêtes. Le bilan 2022 est une nouvelle fois positif pour l'association qui a enregistré un total de 219 adhésions dont 30 habitants résidant sur la commune.

Les comptes financiers sont aussi au vert, l'association envisage donc de poursuivre ses actions en 2023.

Le déversement de truites d'élevage permet, par exemple, de préserver la souche sauvage de salmonidés, tout en donnant la possibilité aux pêcheurs de pouvoir prélever du poisson.



Le bureau était au complet pour cette occasion

Le fournisseur qui livrait la Saumonée ayant fermé définitivement, le président, Denis SPICY, s'est rapproché de la pisciculture du Merlet. Ces derniers se sont engagés à approvisionner l'association pour cette nouvelle saison.

Après la vente de cartes qui, rappelons-le, peut être réalisée à tout moment sur le site cartedepeche.fr, tous les membres présents se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Et c'est dans de bonnes conditions météo, pour une fois, que les pêcheurs se sont retrouvés le 11 mars pour l'ouverture nationale de la pêche à la truite.

Le soleil était en effet au rendez vous et rapidement les premiers poissons furent sortis de l'eau.



Chacun cherche le meilleur poste

Afin que tout se passe dans le respect des règles, les gardes privés de l'association étaient aussi présents et ont réalisé les contrôles d'usages.

Le barbecue offert par l'association a enfin une nouvelle fois remporté un vif succès.



Tennis des Rives de la Suippe

Sous un soleil printanier, les filles du TC Rives de Suippe ont ouvert la période des criteriums sur les courts de Bétheniville.

Le club a engagé une équipe féminine et une masculine. Ce championnat se déroule tous les week-ends de mai.

Venez les encourager !



Retour en Images



Jeux de Rôle

L'association « Aux Portes de L'imaginaire » a animé, le samedi 18 février, 7 parties de Jeux de rôle au sein de la bibliothèque et dans la salle des associations. 37 participants, certains totalement novices, d'autres plus confirmés sont venus jouer.



Loto



Le Samedi 4 mars a eu lieu la première manifestation de Bétheniville en fête, son traditionnel Loto.

Un grand merci aux participants pour leur bonne humeur qui a permis de rendre cette soirée conviviale et familiale.



Concours de belote

Concours de belote, organisé le samedi 2 avril par Equip'Age.



Les gagnants du concours

Pâques

Chasse aux œufs organisée le lundi 10 avril, par la Commission Arbre de Noël et Pâques.



Après-midi Jeux de société

Après-midi Jeux de société, le samedi 22 avril, organisé par la bibliothèque et animé par Thierry de *Jouet et Station*.

28 participants, habitant le village ou les environs, sont venus jouer à de nombreux jeux de société présentés par l'animateur.

Pour rappel, de nombreux jeux de société sont à disposition à la bibliothèque et peuvent être empruntés.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.





Soirée Paëlla

Le samedi 22 avril l'ASB a pris des accents de Liga Espagnole et a organisé une soirée Paëlla.

Le dress-code rouge et blanc a été plutôt bien respecté.

Tous les participants se sont régalés avant de finir sur la piste de danse.



Cérémonie du 8 mai

Les habitants de Bétheniville sont venus commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Ils se sont rendus au monument aux morts, accompagnés par l'harmonie de Suippes et les sapeurs pompiers.

La gerbe fut déposée par Albane et après lecture de la lettre du ministre par Marianne, première adjointe, la foule se rendit ensuite à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur.



Informations diverses

Délai supplémentaire pour les véhicules Crit'Air 3

Mise en place d'un moratoire de 5 ans, effectif au 1er janvier 2024, pour les véhicules classés Crit'Air 3. Il n'y aura donc aucune restriction pour les vignettes CRIT'AIR 3 avant l'horizon 2029 pour la circulation dans Reims.

Prime covoiturage

150 euros : c'est le montant de la prime que les conducteurs de covoitages peuvent recevoir sur les lignes Covoit'ici.

Ce coup de pouce, précieux à l'heure où l'inflation et le prix de l'énergie pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat, veut soutenir particulièrement celles et ceux qui partagent leurs trajets au quotidien sur ses lignes, et encourager ceux qui n'auraient pas encore sauté le pas.

L'Etat a lancé son plan « Covoiturage du quotidien » et mis en place une prime d'un montant de 100 € pour inciter les automobilistes à se mettre au covoiturage sur leurs trajets du quotidien.

Chez Covoit'ici, la prime covoiturage est de 150 €, dont 50 € dès le premier trajet ! Celle-ci est disponible pour tous les conducteurs, qu'ils soient déjà habitués ou « nouveaux ». Elle est versée directement sur leur cagnotte sur l'application.

Permanence UFC Que Choisir

Le mercredi de 9h à 12h
à la mairie de Pontfaverger
Sur rendez-vous
au 06 67 67 12 93
ou par mail : pontfa@marne.ufcquechoisir.fr



La campagne déclarative de l'impôt sur le revenu s'est ouverte le 13 avril. Les contribuables marnais devront avoir déclaré leurs revenus de l'année 2022 d'ici le 1er juin 2023, s'ils déclarent en ligne, ou dès le 22 mai 2023, s'ils déposent une déclaration papier.

Pour rappel : Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Pour cette démarche, il est possible, pour vous aider, de prendre rendez-vous auprès de Sonia au **07 67 15 41 17**.

agenda

03/06/23	« InterVillage »
11/06/23	Championnat régional Grand Est Roller
18/06/23	Brocante et exposition de voitures anciennes
24/06/23	Atelier numérique
25/06/23	Concours de Pétanque en tripléte BBQ (Sur réservation)
06/07/23	Spectacle « Pirate et Matelot »
14/07/23	Cérémonie du 14 juillet
26/27/28 08/23	Fête patronale